
BILLET D'HUMEUR — MEMBRE DE L'ASSOCIATION

Témoignage : la cellule d'écoute des lasalliens... Expérience bien navrante !

La dénomination aurait dû m'interpeller.

Le Robert définit la cellule comme une pièce pour isoler ou enfermer quelqu'un — et donc le priver de liberté, et donc l'empêcher de parler.

Même problème avec l'autre dispositif mis en place, dénommé « Renaître » ! En bonne logique, pour renaître, il faut être mort... Il est vrai que quelque part un enfant malmené, violenté, violé est un peu mort. Je doute que nos chers FEC aient bien saisi la subtilité de la langue française — un peu dommage pour de soi-disant brillants éducateurs et pédagogues.

Bref, il y a quelques semaines, j'entreprends une démarche vers la cellule d'écoute des Lasalliens. Je ne publierai pas ici mon courrier, mais je peux affirmer que mon message était dénué de toute agressivité, de toute forme de revendication de quelque nature que ce soit. En un mot : les questionnements d'un adulte qui, dans son enfance, a subi les violences à caractère sexuel d'un chef d'établissement — qui, soit dit en passant, représentait l'autorité suprême, tant pour les enfants que pour les parents, et à qui nos parents étaient censés s'adresser si un problème survenait dans le pensionnat.

Assez rapidement, j'ai reçu un courrier de la cellule d'écoute. Surprise et déception en ouvrant le mail de réponse des Lasalliens : après une pseudo-empathie et une considération de façade, la parole de la victime est aimablement mise en cause en utilisant le conditionnel. Les membres de la cellule semblent tomber de l'armoire en « découvrant » ce qui se passait dans ce pensionnat, récusant la sincérité du courrier adressé, puis partant dans des considérations oiseuses sur l'Ordre du Mérite et la prescription... pour finir en signifiant que toute rencontre est inutile.

Donc, si je comprends bien : tout va pour le mieux dans le monde merveilleux de la Congrégation des FEC.

Si j'avais été un gentil garçon, la cellule m'aurait peut-être reçu, me demandant de pardonner, de prendre éventuellement un peu d'argent de poche, de signer un petit protocole de silence et de retourner à mes occupations. Mais comme je suis manifestement un vilain petit canard, les gentils frères ne me parleront pas.

Cerise sur le gâteau : dans leur réponse, ils évoquent un processus de « justice restaurative ». Juste une remarque, mes bien chers FEC : quand on ignore le fonctionnement d'un dispositif, on ne l'évoque pas.